



Utiliser les médias et les réseaux sociaux

Apprenez toutes les clés pour donner de la visibilité et du poids aux réalisations et à la gestion de la collectivité

Formation en ligne

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Véritables alternatives aux médias traditionnels, les réseaux sociaux sont aujourd'hui des outils incontournables pour faire entendre la parole et l'action de la collectivité. Utilisés à bon escient et couplés à une stratégie presse, ils permettent de communiquer sur ses réalisations et sa gestion, d'interagir avec les citoyens et de créer et d'animer une communauté pour mobiliser le plus grand nombre autour des projets de la collectivité. Avec cette formation, vous apprendrez les techniques d'écriture et le rôle des visuels pour créer des contenus pertinents pour les réseaux sociaux et pour les médias traditionnels sur les réalisations et la gestion de la collectivité.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Identifier les réseaux sociaux en fonction de leur usage et de vos objectifs
- Connaître les principales règles pour créer de l'engagement avec sa communauté

Objectifs :

- Choisir le bon réseau social en fonction des objectifs et de la cible de la collectivité
- Créer les bons contenus pour susciter de l'engagement
- Préparer et affiner les messages en direction des médias traditionnels

I Programme

Session 1 : Pourquoi et comment utiliser les réseaux sociaux ? [Durée : 2 h]

- Panorama des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, etc.
- Leurs usages en fonction du public ciblé
- Les codes et règles des publications

Session 2 : Comment définir sa stratégie digitale pour évoquer les réalisations et la gestion de la collectivité ? [Durée : 2 h]

- Travail sur la ligne éditoriale et faire le tri des projets
- Animation de communauté et relation au citoyen
- E-réputation : outils et veille pour la gestion d'image

Session 3 : Comment s'adresser aux médias traditionnels pour présenter les réalisations et la gestion de la collectivité ? [Durée : 2 h]

- Déterminer les messages clés et leur public cible
- Élaborer des messages pour intéresser les journalistes
- Établir une stratégie média pour présenter les réalisations et la gestion de la collectivité

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.